



COMMUNE D'AMBLENY

COMPTE RENDU / PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JANVIER 2021

Date de la convocation : 15 janvier 2021

Date d'affichage : 11 février 2021

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, Vigne Catherine, en séance publique, sous la présidence du maire, Jean-Marie BOUVIER

Présents : Jean-Marc BIONNE, premier adjoint, Caroline AURIBAUT, deuxième adjointe, Alain BIGEY, troisième adjoint, Lisiane DESCAMPS, Sophie LAMARRE, Didier LEFEVRE, Philippe LEFEVRE, Anita LEQUEUX, Sylvie PUZYCKI, Bruno ROBACHE et Serge TESTART.

Absents : Aurélie TOUZET, Florent GAGNARD et Adeline VOIRET.

Conseillers en exercice	15
Conseillers présents	12
Votants	12

Ordre du jour

- › Installation d'un conseiller municipal suite à la démission d'un conseiller municipal ;
- › Rapports annuels 2019 sur le prix des services publics de l'assainissement par la CCRV ;
- › Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets Valor'Aisne ;
- › Avenant à la convention de gestion de l'assainissement collectif avec la CCRV ;
- › Acceptation des fonds de concours 2020 de la CCRV ;
- › Renouvellement de la convention de prestation avec SPL-XDEMAT ;
- › Convention tonte du terrain de foot de Fontenoy ;
- › DM n°2/2020 pour 550 € ;
- › Augmentation du temps de travail pour le poste de 18h hebdomadaire annualisé ;
- › Création commission affaires sociales ;
- › Tarifs communaux 2021 ;
- › Questions diverses.

19 h, Monsieur le Maire, Jean-Marie BOUVIER ouvre la séance.

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

Monsieur le Maire propose de nommer **Monsieur Alain BIGEY** secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT).

* Le conseil municipal accepte sa nomination, à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte rendu de la réunion précédente. Philippe LEFEVRE veut rectifier le paragraphe sur les nids de poule pour ne pas que l'on croit qu'il se sert de son avantage d'être conseiller. C'était une remarque générale et non pour lui.

Lisiane DESCAMPS pense qu'il faut lire le compte-rendu du conseil municipal précédent.

Monsieur le Maire répond que cette question a déjà été débattue.

Remarque : Madame FLUCHER tient à rectifier le terme « targuer » ce n'est pas ce qu'elle a dit.

* Le conseil municipal adopte à la majorité moins 4 voix

Il est demandé à Monsieur le Maire d'ajouter à l'ordre du jour :

› les Francas

› Indemnité de conseil de Madame le Receveur Municipal

M LEFEVRE dit qu'il « interdit » Monsieur le Maire de mettre ces points supplémentaires, vu qu'ils ne sont pas à l'ordre du jour.

* le conseil municipal accepte de les intégrer à la majorité moins 3 voix.

Lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Maire et déclare que pour les questions diverses deux questions par conseiller

Installation d'un conseiller municipal suite à la démission d'un conseiller municipal

Serge TESTART est installé dans ses fonctions de conseiller municipal

Remarque de Sophie LAMARRE qui s'interpelle sur le fait que lorsqu'on met autant de temps à faire une liste et que tout le monde nous lâche, on pourrait parler de « folklore municipal »

Lisiane DESCAMPS apporte ses compliments à Serge TESTART

Remarque de Lisiane DESCAMPS sur la liste majoritaire Ambleny ensemble, qui ne l'est pas !!!

Bravo à Serge TESTART de nous rejoindre

Texte de Lisiane DESCAMPS à mettre en annexe du compte-rendu du conseil en mairie.

Aurélié TOUZET, quatrième adjointe est arrivée à 19h23

Rapports annuels 2019 sur le prix des services publics de l'assainissement par la CCRV

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets Valor'Aisne

Monsieur le Maire propose à Lisiane DESCAMPS de parler du sujet elle-même étant membre de cet organisme par la CCRV

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Avenant à la convention de gestion de l'assainissement collectif avec la CCRV

Sophie LAMARRE pose la question à propos de l'arriérée de lingettes venant du Soulier vers le bassin du Chemin Blanc allant à la station ?

Monsieur le Maire lui répond que sur ces derniers mois cela à baisser, mais c'est encore beaucoup.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Acceptation des fonds de concours 2020 de la CCRV

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Renouvellement de la convention de prestations avec SPL-XDEMAT

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Convention tonte du terrain de foot de Fontenoy

4h x 14 tontes par an

Monsieur le Maire dit que 25 enfants d'Ambleny en profitent

Bruno ROBACHE retrace l'historique des clubs de foot

* le conseil municipal approuve à la majorité une abstention

DM n°2/2020 pour 550 €

Philippe LEFEVRE indique que cela se prévoit

Monsieur le Maire déclare que l'on ne savait pas au moment du budget que le locataire partirait en septembre 2020.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Augmentation du temps de travail pour le poste de 18h hebdomadaire annualisé

* le conseil municipal approuve l'augmentation de 2h à l'unanimité soit 20h/hebdo annualisé à compter du 1^{er} janvier 2021.

Création commission affaires sociales

Combien de membres demande l'opposition ?

Sophie LAMARRE précise que la précédente devait être à 10.

Jean-Marc BIONNE propose 8 membres (6 liste majoritaire + 2 opposition)

Membres de la commission

Jean-Marie BOUVIER, Jean-Marc BIONNE, Serge TESTART, Florent GAGNARD Absent à voir, Aurélie TOUZET, Bruno ROBACHE, Sophie LAMARRE et Didier LEFEVRE

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Tarifs communaux 2021

Tous les tarifs au 1^{er} janvier 2021 sont reconduits

Coupe de bois	le stère	13,00 €
Cimetière	Concession trentenaire	210 €
	Concession cinquantenaire	350 €
	Columbarium trentenaire	360 €
	Columbarium cinquantenaire	520 €
Salle des Associations	Week End habitants AMBLENY	110 €
4 rue du 21 ^{ème} BIR	Week End personnes ext	135 €
	Week End associations Ambleny	gratuit
	Week End associations ext	110 €
	Journée hors WE habitants Ambleny	35 €
	Journée hors WE personnes ext	57 €
	Journée hors WE associations Ambleny	gratuit
	Journée hors WE associations ext	35 €
Salle Vigne Catherine	Week End habitants Ambleny	450 €
Rue du Stade	Week End personnes ext	600 €
	Week End associations Ambleny	200 €
	Week End associations ext	300 €
	Samedi ou Dimanche asso Ambleny	80 €
	Samedi ou Dimanche asso ext	110 €
	Location à partir du vendredi 20h30	20 €

Sauf pour l'**Echo de la Tour** ; un nouveau tableau sera réalisé par rapport aux nombre de parutions ; les petits ou les grands encarts

	1 parution	2 parutions
PETIT ENCART	45 €	80 €
DEMI-PAGE	100 €	190 €

* le conseil municipal approuve ces tarifs à l'unanimité

Sophie LAMARRE demande si l'achat des concessions au cimetière peut toujours se faire avant

Monsieur le Maire répond que oui mais dans le suivi des places.

Remarque pour la salle des associations, toujours gratuite ?

Oui mais priorité aux habitants. Les associations se calent sur les places disponibles

Les Francas

Caroline AURIBAUT explique pour les Francas : convention 2020 pour une semaine février avril octobre + 4 semaines en été.

Participation communale 14795,57 € mais payé 10 653,94 € car pas de centre en avril cause Covid

Proposition pour 2021 : augmenter l'âge de 12 à 14 ans (pas de frais)

Baisser les tarifs extérieurs à 77 € au lieu de 95 € par semaine avec repas

		Familles Ambleny		Communes extérieures
		1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	
1 semaine	Tarif plein	31,00 €	19,00 €	61,00 €
sans repas	CAF QF 0 à 700	16,50 €	4,50 €	46,50 €
	MSA	16,00 €	4,00 €	46,00 €
1 semaine	Tarif plein	47,00 €	35,00 €	77,00 €
avec repas	CAF QF 0 à 700	23,00 €	11,00 €	53,00 €
	MSA	32,00 €	20,00 €	62,00 €

Allonger la période d'ouverture du 07/07 au 20/08 + 1 semaine février avril et octobre inchangé
20 enfants conventionnés pour les petites vacances sur 5 jours
30 enfants conventionnés pour juillet sur 17 jours
30 enfants conventionnés pour août sur 15 jours
Coût prévisionnel : 19 283,20 €

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Indemnité de conseil de Madame le Receveur Municipal

Monsieur le Maire explique que le receveur n'a pas touché ses indemnités en 2020.

C'était une indemnité de conseil et de budget. Maintenant l'indemnité de budget n'existe plus. Donc reste un forfait 45,73 € à verser pour 2020 et 2021

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Questions diverses

Philippe LEFEVRE : les francas, nid de poule et cour d'école

Sophie LAMARRE : Echo de la Tour, aide aux commerçants par CCRV : oui

Didier LEFEVRE : Echo de la Tour, PC M & Mme PIERRON (Mme DELAPORTE)

Lisiane DESCAMPS : relecture CR réunion précédente, communication, liste électorale ?

Bruno ROBACHE : les lampadaires rue Dantale, chemin des Fosses et rochers

Monsieur le Maire donne quelques informations sur :

Le christ et la croix du calvaire sont tombés et cassés (tempête dans la nuit du 20 au 21 janvier 2021) il a demandé 2 devis pour réparation ;

Eolien : réunion à Saint-Bandry pour Ambleny/Saint-Bandry/Laversine le jeudi 21 janvier 2021 de 18h à 20h45

Jean-Marc BIONNE en fait l'exposé avec les tarifs de ce que ça pourrait nous rapporter

Installation d'un mât vers le 15 février de 124m pour des mesures de la vitesse et de la concentration des vents

Installation définitive en 2026.

Philippe LEFEVRE dit que ça fait deux fois qu'on s'engage à lui envoyer le projet éolien et que ce n'est pas fait.

Jean-Marc BIONNE va le faire.

Monsieur LEFEVRE lit une déclaration sur l'Echo de la Tour (a annexé au compte rendu en mairie)

Monsieur le Maire pour le permis de construire dit qu'il a bien signé le refus d'achèvement des travaux pour remise en conformité.

Nids de poule sur la commune sont en cours depuis le début de la semaine Eiffage

Enfouissement des réseaux rue des jardins et rue de la Plaine pour le premier semestre 2021, l'USEDA et Lesens ne nous ont toujours pas présenté le calendrier

Sophie LAMARRE aurait aimé dans l'Echo de la Tour des indications précises sur le budget, dépense, investissement, recette. Les amblenois ont le droit d'avoir les détails.

Concernant notre réponse à l'opposition à l'écho de la Tour elle précise qu'elle enverra cela en copie à Madame la Sous-Préfète de Saint-Quentin.

Lisiane DESCAMPS parle de ce qui est fait à la CCRV pour les artisans commerçants Ste Aisne shopping.com

La séance est levée à 20h50.

Le secrétaire de séance

Alain BIGEY



Le Président de séance

Jean-Marie BOUVIER



NB : L'intégralité des délibérations est consultable, sur place, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Ce compte rendu est affiché en mairie et disponible en téléchargement sur le site de la commune : ambleny.fr